



Le carnet de suivi des apprentissages

L'objectif de ce document est de rassurer les équipes et de leur donner les premiers conseils pour ouvrir la réflexion ou la poursuivre. En complément des ressources publiées sur Eduscol, il fixe les incontournables à ne pas manquer.

Principes généraux

Le livret départemental de compétences ne répond plus aux principes énoncés dans le programme de l'école maternelle en vigueur.

1. Faire la distinction entre carnet de suivi des apprentissages et synthèse des acquis scolaires.

- **Le carnet de suivi des apprentissages** est un document obligatoire et propre à chaque école dans sa forme. Il rend compte des progrès et des réussites de chaque élève selon une fréquence adaptée à son âge. Sa forme harmonisée dans l'école dépend du contexte et des outils déjà mis en œuvre par l'équipe.

- **La synthèse des acquis scolaires** est également obligatoire mais la forme est uniformisée au niveau national. Elle est renseignée par l'équipe pédagogique de cycle à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire.

Ces deux outils complémentaires sont communiqués aux parents ou aux représentants légaux de l'élève selon des modalités définies en conseil de cycle (a minima 2 fois par an pour le carnet de suivi des apprentissages).

2. Prendre en compte l'existant et l'analyser à la lumière du programme de 2015

- L'analyse de l'outil d'évaluation des élèves actuellement en usage dans chaque école est la première étape de la démarche de construction du carnet de suivi des apprentissages.

- D'autres outils présents et utilisés dans l'école peuvent servir de base de travail pour mener une réflexion en 2016-2017 (exs : carnet de progrès, de réussite, brevets...).

- Le support n'a pas de forme imposée mais il est conçu en référence aux cinq domaines d'apprentissage du programme en vigueur. Une version numérique est à envisager.

- Tout document contenant des traces des progrès, du cheminement de l'élève et de ses réussites peut constituer un point de départ à la réflexion d'équipe.

- Il donne l'envie d'aller à l'école pour apprendre et met en lumière les réussites et non les manques.

- Il renseigne sur les projets individuels ou collectifs auxquels l'élève a participé.

- En 2016-2017, la formation continue ciblera prioritairement la thématique de l'évaluation positive en maternelle et s'appuiera sur les outils existants des équipes.

- Chaque équipe expérimentera ses propositions d'évolution au cours de l'année scolaire à venir.

Pistes de réflexion à parcourir en équipe de cycle

Trois cibles	Un outil = une démarche	Cocher si l'élément est présent	Conseils
L'élève	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec l'enfant de manière constructive. - Contribuer au développement de l'estime de soi. - Rendre explicites les objectifs d'apprentissage. - Aider l'enfant à identifier ses réussites en fonction de critères rendus explicites. - Aider l'enfant à verbaliser ses procédures. - Aider l'enfant à prendre conscience des progrès qui lui restent à réaliser. - Associer l'élève à son évaluation. - Permettre à l'enfant de choisir et de garder des traces représentatives de ses réussites, de son implication dans la vie de la classe et de l'école. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les échanges sont bienveillants et quotidiens. La communication s'inscrit dans un processus dynamique et non figé.</p> <p>Veiller à ce que des traces puissent être insérées par l'élève lui-même et par l'enseignant au fil du temps.</p>
Les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les modalités d'évaluation mises en œuvre dans l'école. - Favoriser le dialogue régulier avec l'enseignant de son enfant. - Echanger avec son enfant. - Etre associé aux progrès. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Rendre explicites les attendus (compétences). Etre attentif à la diversité des familles.</p> <p>Communiquer obligatoirement au moins 2 fois par an avec les parents.</p> <p>Les informations échangées entre parents et enseignants sont prises en compte dans un souci de co-éducation.</p>
L'équipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une cohérence de cycle -Echanger individuellement sur chaque élève et favoriser la continuité. - Prendre l'élève là où il en est pour individualiser son parcours. - Tenir compte des rythmes et des besoins différents. - Rendre lisible le cheminement de chaque élève. - Observer les progrès dans des situations d'évaluation variées. - Interpréter - Collecter des traces significatives. - Evaluer (donner de la valeur) 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Présence de programmations de cycle (pas de norme par niveau).</p> <p>Le regard posé sur l'élève est positif.</p> <p>Prévoir un cadre pour les appréciations qui ne seront jamais négatives.</p> <p>Utilité des grilles d'observation à certains moments. L'observation peut être spontanée et les notes écrites dans un carnet, un cahier... Des situations plus formelles sont réservées à la GS.</p> <p>La mention avec aide, sans aide traduit le processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est entré. Importance de dater les traces.</p> <p>Sur la base d'indicateurs de progrès. Des photographies, des cartes, tous les moyens d'illustrer les réussites sont à envisager.</p>